

LE DEVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT CONCRETISER CETTE APPROCHE DANS LES COLLECTIVITES ?

PUBLIC : Agents, élus des collectivités territoriales, maires, directeurs de cabinet, responsables environnement

DURÉE CONSEILLÉE : 2 jours

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

OBJECTIFS :

Avoir une vue d'ensemble sur la réalité du développement durable aujourd'hui et la nécessité pour les collectivités de se doter de mesures aptes à répondre au quotidien aux préoccupations de leurs concitoyens concernant cette problématique.

Repérer les grands principes et le concept de DD

Acquérir les bonnes pratiques pour mettre en œuvre les exigences du DD

Identifier les éléments leur permettant de contribuer à la mise en œuvre du DD en s'appuyant sur des outils et méthodes pertinents.

TARIF PAR PARTICIPANT : 90 euros

PROGRAMME

Première journée :

Concept du développement durable et valeurs fondamentales
Origines du développement durable
Enjeux du développement durable au XXIème siècle
Textes fondateurs et principes

Deuxième journée :

Réglementation européenne et française
Exemples de démarches "durables" en collectivités
Mise en situation des participants à partir d'un projet concret